



# En position d'influencer

Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies

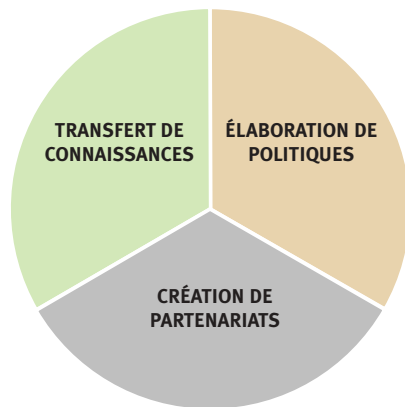
Rapport  
annuel  
2003-2004



# CCLAT – L'organisme canadien de renseignements sur les toxicomanies

Notre mission consiste à fournir des renseignements et des avis objectifs et factuels qui aideront à réduire les méfaits de l'alcoolisme et des autres toxicomanies sur la santé, la société et l'économie. Créé en 1988 par une loi du Parlement, le CCLAT est un organisme autonome et sans but lucratif subventionné par le gouvernement fédéral dans le cadre de la Stratégie canadienne antidrogue. En collaboration avec les gouvernements, les chercheurs, les autorités policières, les professionnels spécialisés dans le domaine du traitement et le secteur privé, le CCLAT vise une approche équilibrée et holistique concernant les toxicomanies dans le but d'améliorer la santé et la sécurité de la population canadienne.

## Trois activités globales



## Notre méthode



1. Le CCLAT cerne un besoin au moyen de consultations ; examine les possibilités de financement
2. Identifie et recrute ses partenaires ; met sur pied des comités d'orientation nationaux et constitue des groupes consultatifs selon les besoins
3. Étudie le contexte et évalue les connaissances actuelles par le biais d'une étude documentaire, de sondages et d'entrevues auprès des intervenants clés
4. Dresse un plan de travail et définit une stratégie de mise en œuvre qui prévoit les mécanismes les plus appropriés quant à l'exécution d'un projet (rapport, atelier, site Web...)
5. Met le projet en œuvre ; évalue les résultats du projet et améliore le processus à la lumière de l'expérience acquise

Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies

75, rue Albert, bureau 300

Ottawa (Ontario) K1P 5E7

(613) 235-4048

[www.ccsa.ca](http://www.ccsa.ca)

ISSN 1705-1193

# Un cadre d'action national sur les toxicomanies



L'alcoolisme et les autres toxicomanies sont des questions d'une importance nationale très grande pour les Canadiens. Les programmes efficaces en matière de toxicomanie – surtout les programmes de prévention – exigent une intervention globale faisant appel aux disciplines traditionnelles dans le domaine de la santé et des services sociaux, de l'application des lois et de la réglementation,

ainsi qu'aux différents paliers de gouvernement. Le défi à relever pour le CCLAT et ses partenaires consiste à intervenir non seulement de façon à obtenir des résultats bénéfiques pour le plus grand nombre de personnes possible, mais aussi à reconnaître et à respecter la répartition des compétences au sein de la mosaïque canadienne.



Nous partageons  
des connaissances  
qui font progresser  
le domaine des  
toxicomanies.

« Comme intervenant dans  
le domaine du traitement,  
je dois m'efforcer de  
mieux comprendre  
mes clients et tenir mes  
compétences en  
counseling à jour. »

L'an dernier, le CCLAT a coparrainé un premier Symposium estival national sur les toxicomanies dans le cadre d'une stratégie à long terme destinée à répondre aux besoins en formation des intervenants dans le domaine des toxicomanies au Canada. Par ailleurs, nous avons offert un perfectionnement aux intervenants qui traitent les femmes à risque et les enfants affectés par l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation foetale.

## Transfert de connaissances

L'une des activités principales du CCLAT consiste à recueillir, produire et transmettre des connaissances. Cette activité est au cœur de notre soutien au programme national de recherche. Des enquêtes et des études nous permettent de comprendre plus justement la toxicomanie et son incidence sur les individus et sur la société, tandis que les pratiques exemplaires factuelles établissent un fondement solide à nos initiatives en matière de formation. L'année dernière, le CCLAT a joué un rôle clé dans des projets toujours en cours qui nous aideront à transformer l'information pertinente en action efficace.

L'automne dernier, le CCLAT a assuré la codirection du Forum national sur la recherche en matière d'alcool et de drogues illicites au Canada, événement marquant au cours duquel plus de 70 chercheurs canadiens de pointe ont convenu d'un ensemble d'orientations stratégiques aux fins de recherches ultérieures sur les causes et conséquences de la toxicomanie, ainsi que les méthodes améliorées d'échange et de diffusion des connaissances. Nous poursuivons ultimement le but de transformer ces thèmes de recherche en un programme national de recherche sur les toxicomanies.

### **Faire le point sur ce que nous comprenons**

En 2003, le CCLAT a réuni une équipe d'experts pour une première enquête nationale sur la consommation d'alcool et de drogues depuis 1994. L'Enquête canadienne sur les toxicomanies (ECT), parrainée par le Conseil exécutif canadien sur les toxicomanies (CECT) et un consortium fédéral-provincial, aidera à combler des lacunes importantes de nos connaissances concernant les conséquences des toxicomanies pour les Canadiens. On prévoit que des résultats préliminaires seront disponibles à la fin de 2004.

Le CCLAT a entrepris de combler une autre lacune l'année dernière par le lancement d'une étude de deux ans destinée à mettre à jour notre rapport d'étape de 1996 sur les coûts pour la santé et les coûts

sociaux et économiques des toxicomanies au Canada. Nous avons également demandé à une équipe de chercheurs de mettre au point un instrument spécialisé de mesure du comportement de joueur chez les adolescents du Canada – ce qui permettra de combler une lacune qui nuit aux recherches auprès de ce groupe vulnérable.

### **Créer des occasions d'apprendre**

Dans le cadre d'une stratégie de support aux intervenants dans le domaine des toxicomanies au Canada, nous avons développé diverses initiatives nouvelles en matière de formation. En collaboration avec le Service correctionnel du Canada (SCC), le CCLAT a inauguré le Symposium estival national sur les toxicomanies au Centre de recherche en toxicomanie du SCC à Montague, dans l'Î.-P.-É. Ce symposium a attiré des professionnels expérimentés soucieux d'approfondir leurs connaissances dans ce domaine.

Par ailleurs, toujours en 2003, le CCLAT et Breaking the Cycle – un groupe d'aide aux femmes qui consomment des drogues ou de l'alcool et qui ont des enfants en bas âge – ont conjugué leurs efforts pour fournir une occasion unique de formation d'intervenants communautaires qui œuvrent auprès des femmes qui ont des enfants affectés par l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (ETCAF).

« Je crains que l'atténuation des sanctions liées à la possession de marijuana n'entraîne une hausse du nombre de consommateurs de drogues. »

Le CCLAT offre les orientations stratégiques les mieux adaptées qui soient au contexte canadien.



En 2003, le CCLAT a continué de prendre part aux travaux du Groupe de travail national sur les politiques, menant une discussion sur les priorités de l'élaboration de politiques futures. Nous avons en outre répondu à l'invitation d'un comité de la Chambre des Communes de présenter nos recommandations sur une proposition pour réformer la législation canadienne sur le cannabis.

## Élaboration de politiques

L'élaboration, le suivi et l'étude des politiques en matière de drogues découlent logiquement de l'accent que le CCLAT met sur les connaissances. Nous reconnaissons que les politiques doivent toujours reposer sur des faits et leur mise en œuvre doit être pratique et cohérente en lien avec les normes de la collectivité. On n'élabore pas de politiques dans le vide. L'année dernière, nous avons fait connaître notre position sur un programme national proposé en matière de politiques, et nous avons fourni une recherche contextuelle en vue de débats de haut profil.

L'an dernier, nous avons maintenu notre participation active avec le Groupe de travail national sur les politiques (GTNP), un comité d'experts canadiens bénévoles en matière de politiques réunis par le CCLAT en 1992. En 2003, nous leur avons présenté une liste d'enjeux d'envergure nationale en vue de l'élaboration de politiques futures, notamment sur la conduite sous l'effet d'une drogue, l'échange de seringues dans les prisons et le contrôle de l'alcool.

### **Réflexion sur les lignes directrices en matière de consommation d'alcool**

L'an dernier, le Centre de toxicomanie et de santé mentale (CTSM) de l'Ontario a demandé au CCLAT d'analyser la documentation scientifique sur les facteurs de risque et de protection liés à la consommation à faible risque chez les 65 ans et plus. Cette analyse, combinée aux données relatives à l'âge tirées de l'Enquête canadienne sur les toxicomanies, permettra au CCLAT de déterminer si les lignes directrices en matière de consommation à faible risque, appuyées par le CCLAT et d'autres groupes en 1997 (puis mises à jour en 2004) sont appropriées aux buveurs âgés.

### **Éclairer le débat**

Lorsque des questions et des controverses ont été soulevées relativement à divers enjeux nationaux en matière de politiques en 2003, le CCLAT a réagi rapidement au moyen d'une série de documents

destinés à éclairer le débat sur la colline parlementaire et ailleurs. Nous avons préparé des documents d'information sur la réforme touchant l'usage du cannabis, la conduite d'un véhicule sous l'influence du cannabis, les programmes d'échange de seringues et l'usage inapproprié du médicament antidouleur d'ordonnance OxyContin.

Dans le cadre du renouvellement de la Stratégie canadienne antidrogue en 2003, le CCLAT a été chargé de produire un rapport annuel sur les questions émergentes ayant des incidences sur l'élaboration des politiques. Le premier rapport sera diffusé à la fin de 2004.

### **Affirmer notre positionnement**

L'automne dernier, le CCLAT a été invité par un comité spécial de la Chambre des communes à se prononcer sur un projet de loi visant à atténuer les sanctions pour possession de cannabis. L'esprit de la loi proposée reflète étroitement celui du document de position sur le contrôle du cannabis produit en 1998 par le CCLAT, dans lequel est mis en doute l'effet dissuasif des coûteuses sanctions criminelles appliquées aux cas de simple possession.

Nous avons de plus entretenu un dialogue continu sur les politiques avec les parlementaires par le biais d'un caucus antidrogue multipartite dirigé par le CCLAT et réunissant des membres de l'ancien comité spécial de la Chambre des communes sur l'usage non médical des drogues.

« Nous devons rassembler les gens, de façon à lutter efficacement contre les problèmes de toxicomanie. »



Les partenariats  
sont une com-  
posante intégrante  
de toutes les activi-  
tés du CCLAT.

En 2003, le CCLAT a été un chef de file du renouvellement de la Stratégie canadienne antidrogue—l'une des collaborations les plus importantes au cours des dernières années. Nous avons en outre exporté une vision canadienne unique des partenariats au-delà de nos frontières grâce à l'élargissement du réseau Santé, éducation et services de police en partenariat.



## Création de partenariats

La coordination de l'engagement des intervenants et la constitution de partenariats et de réseaux sont des activités centrales du mandat du CCLAT. La collaboration permet de tirer le maximum des ressources limitées et ainsi de réaliser les projets que nul ne saurait mener à terme tout seul. Souvent, un partenariat qui répond à un besoin déborde les attentes originales et devient un nouveau paradigme d'action. En 2003, le CCLAT a élargi ses partenariats et ses réseaux de base, a conclu de nouvelles ententes de collaboration et continué à travailler avec les intervenants à des enjeux d'intérêt national.

En 2003, le renouvellement de la Stratégie canadienne antidrogue (SCA) a relancé de nombreux partenariats dans lesquels le CCLAT a été un coordonnateur clé. Nous soutenons Santé Canada, le Ministère de la Justice Canada, Sécurité publique et Protection civile Canada, ainsi qu'Affaires étrangères Canada dans leurs activités liées à la SCA, tout en collaborant avec nos partenaires territoriaux, municipaux, non gouvernementaux et du secteur privé.

### **Construire sur les réseaux de base**

En mars 2004, à la suite d'une présentation relative au modèle Santé, éducation et services de police en partenariat (SEP) que le CCLAT a donnée à des groupes communautaires de la Martinique, onze pays des Caraïbes ont convenu de constituer pour leur région un réseau qui ressemble au modèle SEP.

Le Réseau communautaire canadien de l'épidémiologie des toxicomanies (RCCET) a maintenu le cap sur le recoupement des intérêts multidisciplinaires de ses membres. Un rapport national du RCCET publié en 2003 a attiré l'attention sur divers enjeux clés pour les membres du RCCET.

En 2003, le CCLAT a signé un protocole d'entente avec le Centre d'excellence de la Colombie-Britannique pour la santé des femmes

qui contribuera à susciter un plus grand intérêt pour les problèmes en fonction du sexe liés à la toxicomanie.

### **Partenariats avec l'industrie**

L'un des partenariats les plus réussis du CCLAT est avec l'industrie des boissons alcoolisées qui fournit un soutien financier pour notre Service national d'information sur l'ETCAF depuis 1996. La Canadian Vintners Association a joint Brasseurs du Canada, l'Association des distillateurs canadiens et Santé Canada en qualité de partenaire fondatrice. Prenant appui sur ces relations, le CCLAT anime maintenant des discussions sur les questions stratégiques face à l'alcool avec des cadres supérieurs de l'industrie.

### **Maintien des relations internationales**

Une partie du mandat du CCLAT consiste à établir et à maintenir des alliances sur le plan international. En 2003, le Directeur général du CCLAT a à nouveau été invité à se joindre à une délégation canadienne pour une réunion de la Commission des stupéfiants à Vienne, et a également coprésidé un forum destiné à valoriser le rôle des organisations non gouvernementales au sein de l'Office des Nations Unies pour les drogues et la criminalité.

## Message du président

Le renouvellement de la Stratégie canadienne antidrogue (SCA) en mai 2003 a préparé le terrain au plus récent chapitre d'une longue série de nouveaux défis et de nouvelles initiatives pour le CCLAT. Tout au long d'une histoire riche et productive, le Centre s'est affirmé comme un chef de file crédible en matière de toxicomanie. Il occupe une place spéciale au sein des organisations dans ce domaine, non seulement en raison du mandat législatif unique qui est le sien, mais de sa façon énergique et créatrice de s'acquitter de son mandat.

L'élargissement du champ d'intervention du CCLAT par suite du renouvellement de la SCA, signe que notre contribution est appréciée, a été reçu avec enthousiasme par le personnel et le Conseil d'administration. Par ailleurs, nous avons dû faire face à de nouvelles exigences. Le Conseil assume de plus grandes responsabilités et assure une plus grande reddition de compte quant à la conduite des activités du CCLAT. Devant la croissance



rapide du Centre, le Conseil s'est appuyé sur les plus récentes notions concernant la régie et le leadership. Dans le cadre des exigences et des attentes de plus en plus précises de la part du public, le Conseil d'administration est très conscient de la nécessité de réévaluer ses façons de faire et d'apporter les changements qui s'imposent.

Cet accent sur la réévaluation et le changement a amené le Conseil à prendre d'importantes décisions. Par exemple, l'an dernier, nous avons adopté une nouvelle structure de comités touchant diverses questions clés, notamment la nécessité d'assurer une gestion fiscale solide et une composition du Conseil d'administration qui reflète le mandat très large du Centre. Nous avons en outre amélioré la conduite de nos réunions afin de répondre plus rapidement aux besoins d'orientation stratégique et de soutien aux activités du Centre. Ces changements ont permis au Conseil une plus grande efficacité de supervision en 2003-2004 en matière de dotation, de

réorganisation du CCLAT et de la mise en œuvre d'une stratégie de gestion des ressources humaines complète.

L'année dernière, le Conseil a intensifié ses efforts de rapprochement avec la clientèle du CCLAT en intégrant ses réunions au Canada à des activités spéciales conçues de manière à rehausser la visibilité du CCLAT, à conclure des alliances clés et à assurer sa présence comme chef de file. Une visite à la première clinique d'injection supervisée en Amérique du Nord dans le centre-ville Est de Vancouver en février 2004 a été une expérience enrichissante pour le Conseil et a témoigné de son appui à l'engagement du CCLAT à déterminer, dans le cadre de la SCA, des enjeux nationaux et régionaux.

Le Parlement du Canada a confié au CCLAT un mandat unique et étendu au moment de sa création en 1988, et le Conseil est convaincu que la réalisation de ce mandat est plus essentielle que jamais. S'inspirant de la loi qui l'a vu naître, le CCLAT s'est transformé en un centre d'excellence jouissant de la crédibilité, de la compétence et de l'expérience nécessaires à une collaboration efficace avec divers partenaires tout en agissant en tant qu'arbitre impartial et, selon les circonstances, en tant qu'agent de changement.

Le Conseil a pour objectif ultime la valorisation des principes de la reddition de comptes et de la diligence raisonnable pour la direction du CCLAT, de sorte que celui-ci puisse offrir à sa clientèle nationale les services auxquels elle est en droit de s'attendre. À cet égard, je suis heureux de déclarer que la direction et le personnel du CCLAT ont répondu à nos attentes et souvent les ont dépassées en 2003-2004, qui a été une période marquée par la croissance et des changements considérables. Je crois que les Canadiens peuvent être confiants que leur investissement dans le CCLAT en vaut la peine et qu'il continuera d'en être ainsi sous la gouverne du Conseil.



Chief Barry V. King, OOM  
Président

## Message du Directeur général

C'est pour moi et le personnel du CCLAT une grande fierté de bénéficier de la confiance qui nous est faite d'assumer un rôle majeur dans le renouvellement de la Stratégie canadienne antidrogue (SCA) – l'une des initiatives multisectorielles les plus importantes de l'histoire récente en matière de politique sur les toxicomanies dans ce pays. Cette confiance a été acquise au cours des 15 années où le CCLAT a servi comme organisme national de renseignements sur les toxicomanies, et nous continuerons de la mériter en travaillant avec diligence pour maintenir la capacité dont nous avons besoin pour répondre efficacement à la demande croissante relative à notre expertise.

Sur le plan opérationnel, le CCLAT a agi promptement pour répondre aux attentes et aux responsabilités croissantes qui nous incombent en vertu de la SCA. Parmi les nouveaux engagements pris par le CCLAT en 2003-2004, mentionnons diverses activités majeures qui aideront à mieux comprendre la nature et l'étendue



des toxicomanies au Canada. On a procédé à la première étude en profondeur de la consommation d'alcool et des autres drogues par les Canadiens depuis 1994, une enquête nationale sur les besoins en perfectionnement professionnel des intervenants dans le domaine des traitements des toxicomanies, ainsi que la mise à jour du rapport d'étape de 1996 du CCLAT sur les coûts sociaux, économiques et de santé liés à la toxicomanie. L'information découlant de ces activités et d'autres rapports importants feront l'objet de publications dans les mois à venir.

Une croissance nécessaire et le besoin de s'ajuster rapidement aux demandes toujours plus nombreuses ont exercé des pressions sur la capacité opérationnelle du CCLAT, ce à quoi nous avons réagi en augmentant le nombre de personnes compétentes dans chacune des trois activités globales prévues dans le mandat du CCLAT. Une réorganisation stratégique et le recrutement d'un personnel

hautement qualifié affecté aux postes clés a permis d'accroître notre capacité de réunir et diffuser la connaissance, élaborer des politiques, en assurer le suivi et coordonner les réseaux et les partenariats – toutes ces activités sont la clé de la réussite de la SCA.

La capacité démontrée du CCLAT de promouvoir et de faciliter la consultation et la coopération d'un large éventail d'intervenants a pris un nouvel essor par suite du renouvellement de la SCA. Le CCLAT soutient les activités et les efforts du gouvernement fédéral, mais il collabore aussi très activement avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et les organisations non gouvernementales dans les domaines où le fédéral ne joue pas de rôle officiel, mais où il existe clairement un intérêt national. Ces activités sont guidées par la demande de conseils indépendants et équilibrés relativement aux politiques et aux programmes, de même que par la nécessité de promouvoir des activités qui favorisent la sensibilisation aux dépendances et font participer les Canadiens à la lutte contre les méfaits reliés aux toxicomanies.

Tandis que le mandat du CCLAT se concentre surtout sur ses obligations à l'échelle nationale, il continue de jouer un rôle important comme ambassadeur des politiques canadiennes en matière de toxicomanie sur la scène mondiale, aux Nations Unies et auprès du Conseil international de l'alcoolisme et des autres toxicomanies. Le CCLAT ne fait pas que soutenir et influencer le travail de nos partenaires internationaux en fonction des valeurs et de l'expérience

canadiennes : il apprend en retour de ces derniers et peut partager cette information avec les intervenants sur le terrain au Canada.

Au cours d'une année de changements importants, et malgré les défis liés à l'accélération du rythme de travail, le CCLAT n'a pas perdu de vue son objectif ultime, qui consiste à réduire les méfaits des toxicomanies sur la santé, la société et l'économie. Bien que cet objectif soit demeuré le même, les moyens de l'atteindre doivent tenir compte de nouvelles réalités. Le CCLAT a toujours pu compter sur un personnel dévoué capable de réagir avec rapidité et créativité à un environnement en évolution, et maintenant, grâce à une capacité accrue, à un financement amélioré, au soutien continu de nos partenaires, guidés par notre Conseil, nous sommes davantage apte à atteindre notre objectif ultime.



Michel Perron  
Directeur général

## Conseil d'administration

Le CCLAT est régi par un Conseil d'administration témoignant des intérêts diversifiés de ses 15 membres, dont six sont nommés par le gouverneur en conseil, les autres membres provenant du milieu des affaires, des syndicats et d'organisations de professionnels et de bénévoles.

### Chief Barry V. King

*(président)*

Chef de police

Service de police de Brockville

### Ed Fitzpatrick

*(vice-président)*

Directeur à la retraite

Commission de la pharmacodépendance  
de la Nouvelle-Écosse

### Mme Anne Lavack

*(trésorière)*

Professeur agrégé

Faculté d'administration,  
Université de Regina

### David Nicholson

*(secrétaire)*

Consultant

Affaires provinciales/fédérales

### Dr André Aubry

*(membre du comité exécutif)*

Obstétricien à la retraite

### Normand (Rusty) Beauchesne

Membre de la Commission nationale des  
libérations conditionnelles

### Leonard Blumenthal

Président

Lazy Beaver Holdings Inc.

### Beverley Clarke

Chef de la direction

Services de santé et communautaires  
de la région de St-Jean

### Heather Hodgson-Schleich

Consultant et propriétaire

Tales by the Brook – services de prévention  
des toxicomanies auprès des enfants

### Edgar F. Kaiser, Jr.

Président

The Kaiser Foundation

### A.J. (Bert) Liston

Président

A.J. Liston & Associates Ltd.

### Dr. Christine Loock

Pédiatre

Children's & Women's Health Centre of  
British Columbia

### Yvon Picotte

Président

Des Pavillons du Nouveau Point  
de Vue

### Margaret Thom

Conseillère

École élémentaire et secondaire  
Deh Gah, NT

### Membres d'office

#### Margaret Bloodworth

Sous-ministre

Sécurité publique et

Protection civile Canada

#### Ian Green

Sous-ministre

Santé Canada

#### Michel Perron

Directeur général

Centre canadien de lutte contre  
l'alcoolisme et les toxicomanies  
(CCLAT)

# Personnel et associés

## Direction générale

Michel Perron  
Directeur général

Linda Bordeleau  
Adjointe de direction

## Division de la formation et des pratiques exemplaires

Gary Roberts  
Directeur

Greg Graves  
Coordonnateur

## Division du service d'information et de référence

Nina Frey  
Directrice

Mitra Assadollahi  
Bibliotechnicienne

Debbie Aytotte  
Coordonnatrice du site web

Chad Dubeau  
Spécialiste de l'information

Manon Blouin  
Coordonnatrice des acquisitions et du catalogage

Karen Palmer  
Spécialiste de l'information

Susan Rosidi  
Coordonnatrice des bases de données

## Division des relations publiques et de marketing

Enid Harrison  
Directrice

Richard Garlick  
Editeur / Rédacteur en chef

## Division de la recherche et des politiques

Patricia Begin  
Directrice

Karen Cumberland  
Coordonnatrice des politiques / SEP / CECT

Colleen Dell  
Principal chercheur associée /  
Collaboratrice universitaire

Anne-Elyse Deguire  
Analyste principale de recherche

Gerald Thomas  
Analyste principal des politiques

John Weekes  
Analyste principal de recherche

Mona Wynn  
Coordonnatrice du CNPC /  
Coordonnatrice du Comité de pilotage SEP

## Division des opérations stratégiques

Colette Rivet  
Directrice

Tom Axtell  
Chef, Centre de santé sur les toxicomanies,  
Réseau canadien de la santé

Shauna Kelly  
Adjointe à l'administration et aux finances

David O'Grady  
Gestionnaire de la technologie de l'information

Deborah Peterson  
Agente d'administration

Anne Richer  
Gestionnaire des finances

Deborah Robillard  
Adjointe administrative

## Associés(ées)

Michael Boyd  
Conseiller principal, Relations nationales

Jacques LeCavalier  
Associé

Pat McKenna  
Associée

Alan Ogborne  
Associé

Bette Reimer  
Associée

Eric Single  
Conseiller scientifique émérite

Kendra Smith  
Associée

Paula Stanghetta  
Associée

Gilles Strasbourg  
Associé

# Rapport des vérificateurs sur les états financiers condensés

Aux directeurs du Centre canadien  
de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies :

Le bilan condensé ainsi que l'état condensé des résultats ci-joints ont été établis à partir des états financiers complets du Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies au 31 mars 2004 et pour l'exercice terminé à cette date à l'égard desquels nous avons exprimé une opinion sans réserve dans notre rapport daté du 30 avril 2004. La présentation d'un résumé fidèle des états financiers complets relève de la responsabilité de la direction du Centre. Notre responsabilité, en conformité avec la Note d'orientation pertinente concernant la certification, publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés, consiste à faire rapport sur les états financiers condensés.

À notre avis, les états financiers condensés ci-joints présentent, à tous les égards importants, un résumé fidèle des états financiers complets correspondants selon les critères décrits dans la note d'orientation susmentionnée.

Les états financiers condensés ci-joints ne contiennent pas toutes les informations requises selon les principes comptables généralement reconnues du Canada. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états financiers risquent de ne pas convenir à ses fins. Pour obtenir de plus amples informations sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie du Centre, le lecteur devra se reporter aux états financiers complets correspondants.

Ottawa, Ontario  
Le 30 avril 2004

“McIntyre & Associates  
Professional Corporation”  
Comptables agréés



## Bilan condensé

	31 mars	
	2004	2003
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Débiteurs	1 296 904 \$	586 691 \$
Frais payés d'avance	53 881	59 068
	<u>1 350 785</u>	<u>645 759</u>
Fonds avec restrictions en espèces et placements à court terme	1 173 508	1 152 445
<b>Immobilisations</b>	458 123	211 210
	<u>2 982 416 \$</u>	<u>2 009 414 \$</u>
<b>Passif et actifs nets</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Espèces et quasi-espèces	262 438 \$	33 304 \$
Créditeurs et charges à payer	210 449	205 572
Contributions reportées	730 014	111 796
Financement des améliorations locatives échéant au cours du prochain exercice	3 385	-
	<u>1 206 286</u>	<u>350 672</u>
Financement des améliorations locatives	43 413	-
<b>Actifs nets</b>		
Investis en immobilisations	458 123	211 210
Affectés aux éventualités en vertu d'affectations d'origine interne	761 585	750 000
Affectés aux projets futurs en vertu d'affectations d'origine interne	411 923	402 445
Non affectés	101 086	295 087
	<u>1 732 717</u>	<u>1 658 742</u>
	<u>2 982 416 \$</u>	<u>2 009 414 \$</u>

## État condensé des résultats

Exercice terminé le 31 mars

	2004	2003
<b>Produits</b>		
Subventions du gouvernement canadien	2 304 933 \$	1 704 626 \$
Solliciteur général du Canada	70 000	70 000
Services	1 293 340	694 433
Vente de littératures et revenus de conférence	19 801	8 266
Intérêts	1 047	759
	<u>3 689 121 \$</u>	<u>2,478,084 \$</u>
<b>Charges</b>		
Publicité	12 916	18,170
Amortissement	135 028	112,667
Assurance	9 508	8 643
Honoraires d'adhésion	15 042	3 644
Frais de gestion et de bureau	175 465	163 228
Frais d'impression	41 647	30 575
Loyer	205 237	150 837
Salaires et bénéfices	1 753 023	1 341 211
Sous-traitants	917 562	278 428
Téléphone	16 018	21 979
Déplacement	354 763	286 305
	<u>3 636 209 \$</u>	<u>2 415 687 \$</u>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<u>52 912 \$</u>	<u>62 397 \$</u>